

C'est voté



SÉANCE DU 9 JANVIER 2026

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Agir autour de 3 objectifs





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Budget 2026

édito



Cette année, les choix politiques traduits dans notre budget primitif sont plus difficiles que jamais. Le contexte incertain — économique, social et géopolitique —, conjugué à l'instabilité nationale et à l'absence de loi de finances définitive, nous oblige à bâtir sur des hypothèses. Ce climat nourrit la défiance de nos concitoyens et l'attrait pour des solutions simplistes à des problèmes complexes.

C'est justement dans ces moments confus que notre responsabilité collective doit s'affirmer : agir avec lucidité, gérer et proposer des solutions. Nous choisissons d'ailleurs d'adopter ce budget dès le début d'année sans attendre. Il faut agir sans hésitation, dans l'intérêt de nos citoyens, collectivités, associations et territoires.

Notre département a besoin d'un budget responsable, mis en œuvre rapidement, pour fonctionner et faire fonctionner. Il vise à maintenir un service public de qualité tout en maîtrisant la dépense. Notre responsabilité est double : protéger l'essentiel aujourd'hui et préparer l'avenir demain. Ce budget priorise ce qui change la vie des habitants, sécurise les solidarités et préserve la capacité d'investir.

Si nos finances se sont dégradées en 2023 et 2024, sous l'effet des charges imposées par l'État et de la baisse des recettes, grâce à nos élus et à l'engagement de nos agents, nous avons inversé la tendance. En 2026, l'épargne nette redevient positive et la dette diminue. Nos emprunts financent l'investissement, non le fonctionnement. Maîtriser nos finances reste la clé d'une action durable.

Depuis 2021, près de 130 M€ sont investis chaque année qui soutiennent les communes et garantissent des infrastructures modernes et sûres. Ce ne sont pas que des annonces : ce sont des chantiers, des emplois, des ouvrages visibles partout dans le Gard.

Comme l'an dernier, nous devrons faire des économies, sans brutalité ni facilité. Aucune coupe généralisée : chaque décision sera ciblée, justifiée, proportionnée. Le budget demeure ambitieux mais responsable, avec un examen au cas par cas selon l'intérêt général, la soutenabilité et la priorité des besoins.

Les mêmes exigences s'appliqueront à nos services : rationaliser, optimiser, protéger les moyens opérationnels. Être exemplaires, c'est juste et nécessaire pour mériter la confiance.

Les contraintes sont réelles, mais nous n'abandonnerons ni compétence, ni territoire, ni citoyen.

Ce budget est solide, utile et tourné vers l'avenir. En responsabilité, il nous permet de refuser la résignation et d'agir pour faciliter la vie des Gardois.

Conservons confiance en l'avenir tout en restant lucides. Merci à celles et ceux qui œuvrent chaque jour au service public. Je leur souhaite ainsi qu'à tous santé, sérénité et solidarité pour 2026.

Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental

Un budget de plus de 1,3 milliard d'euros

Objectif 1

Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin

614 M€



251,7 M€

Accompagner les choix de vie des personnes âgées et favoriser l'inclusion des personnes handicapées



199,7 M€

Mener une politique d'insertion au service de l'emploi



105,8 M€

Soutenir les parents et les enfants de la naissance à l'adolescence



12 M€

Faire du logement une priorité



910 000 €

Soutenir l'activité et l'emploi avec l'Économie sociale et solidaire



41,3 M€

Favoriser la réussite de tous les jeunes



210 000 €

Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes



2,1 M€

Aider les plus vulnérables

Moyens et Ressources

509 M€

Fonctionnement des services publics départementaux (salaires, matériel, énergie, charges...) et équipements (Collèges, barrages, centres médico-sociaux...)



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

GARD



Objectif 2

Protéger notre santé et notre qualité de vie

128 M€



680 000 €

Favoriser le développement d'une agriculture durable pour une alimentation de qualité



20,7 M€

Réussir la transition écologique



3 M€

Construire une destination touristique d'exception



11,4 M€

Aménager le territoire en soutenant les dynamiques territoriales



5,8 M€

Militer pour la culture pour tous



5,3 M€

Faire du sport la clé de l'épanouissement de chacun



79,1 M€

Agir pour lutter contre les risques



1,9 M€

S'engager pour la santé et les soins partout et pour tous



300 000 €

Développer la lecture publique sur l'ensemble du département

Objectif 3

Relier les personnes et les territoires

54 M€



8,2 M€

Impulser une Politique de la ville solidaire et soutenir une vie associative locale



2,9 M€

Garantir et simplifier les services de proximité



40,8 M€

Circuler mieux et se déplacer



380 000 €

Connecter chacun au très haut débit



1,9 M€

Faire vivre la démocratie locale dans la concertation et la transparence

Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin

Objectif 1

-  Développement de l'offre d'accueil de l'Aide sociale à l'enfance en ouvrant 2 sites (Mas de Ville à Nîmes et Pont-Saint-Esprit).
-  Renforcement des missions de la Protection maternelle et infantile (PMI) pour accompagner les futurs parents notamment par les bilans de santé à l'école maternelle.
-  Accompagnement renforcé vers l'emploi pour les jeunes (18-21 ans) relevant de l'Aide sociale à l'enfance
-  Déploiement de Mesures d'accompagnement social personnalisées (MASP) pour aider des personnes majeures en grandes difficultés à gérer leur patrimoine.
-  Création d'habitats regroupés pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, grâce à l'Aide à la vie partagée et aux Maisons en partage.
-  Soutien aux travaux dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et Établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS) - Quissac, Bessèges, Verfeuil, La Grand' Combe, Pont-Saint-Esprit, Beaucaire, Sauve, Saint-Hilaire-de-Brethmas.
-  Développement des téléprocédures et des rendez-vous de proximité sur les territoires pour un meilleur accès aux droits des personnes en situation de handicap.
-  Animation de 8 Centres de ressources pour les aidants sur tout le territoire.
-  Soutien aux parents d'enfants en situation de handicap avec des dispositifs de relais et de répit.
-  Lancement des travaux de reconstruction du collège Jean-Vilar à Saint-Gilles.
-  Restructuration du bâtiment destiné à la restauration scolaire de la cité scolaire de Bagnols-sur-Cèze.

6 en quelques actions

-  Poursuite de l'entretien et de la rénovation des collèges.
-  Poursuite du chantier de rénovation de la toiture des collèges Claude-Chappe à Gallargues-le-Montueux et Jules-Verne à Nîmes, Henri Pitot à Aramon et Paul-Valéry à Roquemaure.
-  Poursuite du travail pour la reconstruction des collèges de Pont-Saint-Esprit et de Salindres.
-  Reconstruction et extension des collèges de Villeneuve-lez-Avignon, Romain-Rolland, Ada-Lovelace, Génolhac.
-  3^e mandat du Conseil départemental des jeunes.
-  Appel à Projets jeunes pour encourager l'initiative et l'engagement de la jeunesse.
-  Aide au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).
-  Coordination des Journées départementales des droits des femmes dans le Gard et poursuite de l'organisation des deux concours égalité et lutte contre les violences.
-  Renforcement de la prévention des expulsions logement.
-  Soutien fort aux bailleurs sociaux et au renouvellement urbain des quartiers.
-  Lancement du 2^e Appel à commun(s) pour soutenir l'Économie sociale et solidaire.
-  Généralisation des procédures d'achats responsables dans les marchés publics avec le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Protéger notre santé et notre qualité de vie

Objectif 2

-  Poursuite des contrats territoriaux pour réaliser les projets des communes et des intercommunalités.
-  Poursuite des travaux de désimperméabilisation et de traitement des îlots de chaleur des collèges.
-  Passage à la géothermie du collège d'Aramon et au bois énergie des collèges d'Aigues-Mortes et du Vigan, amélioration énergétique du collège du Mourion à Villeneuve-lez-Avignon
-  Poursuite des actions entrant dans la démarche "Eau & Climat".
-  Mise en œuvre des mesures du Schéma des sports "Sports pour tous et partout".
-  Poursuite de la réhabilitation du Centre sportif du Gard de Méjannes-le-Clap.
-  Maintien du soutien financier et en ingénierie aux structures artistiques et culturelles.
-  Coordination des musées avec la Conservation départementale et déploiement en coopération des expositions et des animations.
-  Nouveau dispositif "Orchestre à l'école" et "Guitares au Pont" pour les enseignements artistiques.
-  Valorisation des itinéraires culturels : Route des abbayes, chartreuses et prieurés, itinéraire "Sur les pas des Huguenots".
-  Poursuite des engagements pour une restauration scolaire de qualité, accessible à tous les collégiens.
-  Poursuite du soutien aux acteurs du tourisme, notamment Gard Tourisme.
-  Appel à Projets tourisme solidaire.
-  Projet de réhabilitation du Vieux moulin au Pont-du-Gard.
-  Poursuite d'importants travaux de sécurisation du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge et suivi du projet de sécurisation du barrage des Pises au cœur du Parc national des Cévennes.
-  Lancement du Plan santé "Le Gard prend soin de vous" et signature d'une convention avec la Faculté de médecine pour attirer de nouveaux professionnels de santé.
-  Renforcement du programme de formations à l'intention des permanents et des bénévoles du réseau des 200 bibliothèques de la Direction du livre et de la lecture (DLL).

Objectif 3

Relier les personnes et les territoires

-  Développement d'actions de médiations auprès des jeunes des quartiers prioritaires.
-  Ouverture des locaux associatifs mutualisés à l'Espace Diderot - Nîmes Ouest.
-  Maintien d'un soutien fort au secteur associatif.
-  Développement des services de proximité.
-  Création d'un centre de secours et d'un pôle d'entretien routier à Bagard.
-  Poursuite des travaux de modernisation des principaux axes routiers pour améliorer la desserte du territoire.
-  Déploiement de la fibre optique dans tous les collèges gardois à minima à 200 Mb/s (le double du débit actuel).

Le Conseil départemental poursuit ses investissements pour son budget 2026

La gestion rigoureuse menée par le Conseil départemental permettra de préserver un fort niveau d'investissement à hauteur de **130 M€** dont :

Routes et Mobilités

36,5 M€

Collèges (bâtiments)

21 M€

**Eau et valorisation
du patrimoine naturel**

23,7 M€

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD - 2, RUE GUILMETTE - 30044 NÎMES

Samya Alaoui - Attachée de presse : 04 66 76 76 05 / 07 77 95 23 32 / samya.alaoui@gard.fr

Céline Boyer-Simonne - Directrice de la Communication : 04 66 76 77 53 / 06 07 58 62 72 / celine.boyer-simonne@gard.fr